



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX
EN PROVENCE N° DL.2018-345**

Séance publique du

16 juillet 2018

**Présidence de Maryse JOISSAINS MASINI
Maire d'Aix-en-Provence Vice-Président de la
Métropole Aix-Marseille-Provence Président du
Conseil de Territoire du Pays d'aix**

Accusé de réception en préfecture
Identifiant : 013-211300017-20180716- lmc1136010-DE-1-1
Date de signature : 18/07/2018
Date de réception : mercredi 18 juillet 2018
 <p>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓</p>

**OBJET : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS DES SECTEURS DU PATRIMOINE
ET DES MUSEES**

Le 16 juillet 2018 à 10h30, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire, le 10 juillet 2018, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

Monsieur Jacques AGOPIAN, Madame Dominique AUGÉY, Monsieur Edouard BALDO, Madame Charlotte BENON, Madame Odile BONTHOUX, Monsieur Jean BOULHOL, Monsieur Jean-Pierre BOUVET, Monsieur Raoul BOYER, Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Madame Danièle BRUNET, Monsieur Lucien-Alexandre CASTRONOVO, Eric CHEVALIER, Madame Noelle CICCOLINI-JOUFFRET, Madame Charlotte DE BUSSCHERE, Monsieur Philippe DE SAINTDO, Monsieur Gerard DELOCHE, Madame Brigitte DEVESA, Madame Sylvaine DI CARO, Madame Michele EINAUDI, Monsieur Alexandre GALLESE, Monsieur Hervé GUERRERA, Madame Sophie JOISSAINS, Madame Maryse JOISSAINS MASINI, Madame Gaëlle LENFANT, Madame Reine MERGER, Mme Arlette OLLIVIER, Monsieur Stéphane PAOLI, Monsieur Jean-Marc PERRIN, Madame Liliane PIERRON, Monsieur Jean-Jacques POLITANO, Madame Danielle SANTAMARIA, Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Madame Catherine SILVESTRE, Madame Josyane SOLARI, Monsieur Jules SUSINI, Monsieur Francis TAULAN, Madame Françoise TERME, Monsieur Michael ZAZOUN.

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

Monsieur Ravi ANDRE à Madame Liliane PIERRON, Madame Abbassia BACHI à Mme Arlette OLLIVIER, Monsieur Moussa BENKACI à Madame Sophie JOISSAINS, Madame Patricia BORRICAND à Monsieur Alexandre GALLESE, Monsieur Jacques BOUDON à Monsieur Jean-Pierre BOUVET, Monsieur Maurice CHAZEAU à Monsieur Gerard DELOCHE, Monsieur Sylvain DIJON à Madame Dominique AUGÉY, Monsieur Laurent DILLINGER à Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Monsieur Gilles DONATINI à Eric CHEVALIER, Madame Souad HAMMAL à Monsieur Edouard BALDO, Madame Muriel HERNANDEZ à Monsieur Francis TAULAN, Monsieur Claude MAINA à Monsieur Michael ZAZOUN, Madame Irène MALAUZAT à Monsieur Philippe DE SAINTDO, Madame Catherine ROUVIER à Monsieur Raoul BOYER, Madame Karima ZERKANI-RAYNAL à Monsieur Gérard BRAMOULLÉ.

Excusés sans pouvoir :

Madame Coralie JAUSSAUD, Monsieur Christian ROLANDO.
Secrétaire : Jean BOULHOL

Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE donne lecture du rapport ci-joint.



D.G.A.S Culture Patrimoine Musées et
Attractivité
Direction Patrimoine

RAPPORT POUR
LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 16 JUILLET 2018

Nomenclature : 7.5
Subventions

RAPPORTEUR : Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE

Politique Publique : 08-VALORISATION DU PATRIMOINE

OBJET : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS DES SECTEURS DU PATRIMOINE ET DES MUSEES- Décision du Conseil

Mes Chers Collègues,

La Ville d'Aix-en-Provence souhaite voir l'ensemble de son territoire irrigué par des manifestations de qualité en proposant aux associations partenaires de s'inscrire dans des actions et des programmations en direction des différents publics.

Ainsi, comme vous le savez, les associations qui œuvrent dans les secteurs du patrimoine et des musées sont nombreuses et très actives dans notre ville.

Toutes concourent au développement des connaissances, à l'information, à la valorisation et à la protection du patrimoine auprès du plus grand nombre.

Plusieurs d'entre elles participent également à l'animation des journées européennes du patrimoine.

Les tableaux ci-annexés présentent les associations relevant du secteur du patrimoine (tableaux 1 et 2) et du secteur des musées (tableaux 3 et 4).

Ces tableaux comportent des renseignements sur les associations et leur objet, le montant global des subventions accordées en 2016 et 2017 par la délégation « Direction du Patrimoine », le montant de la subvention proposée pour l'exercice 2018, ainsi que le projet d'utilisation de ces fonds (F : fonctionnement de l'association / E : demande exceptionnelle pour la réalisation d'un projet spécifique).

Sachant que ces attributions ont été validées le 22 mai 2018, je vous demande, mes chers Collègues, de bien vouloir :

- **APPROUVER** le versement de 14 450,00 € au titre des subventions de fonctionnement,

- **APPROUVER** le versement de 5 500,00 € au titre des subventions exceptionnelles,

- **DIRE** que les dépenses correspondantes seront imputées au budget de la Ville, exercice 2018, Direction du Patrimoine :

un montant de 9 450,00 € sur la ligne budgétaire 2051/322-6574-923,

un montant de 3 000,00 € sur la ligne budgétaire 2052/322-6748-923,

un montant de 5 000,00 € sur la ligne budgétaire 1670/322-6574-923,

un montant de 2 500,00 € sur la ligne budgétaire 8067/322-6748-923,

lesquelles présentent les disponibilités suffisantes.

DL.2018-345 - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS DES SECTEURS DU PATRIMOINE ET DES MUSEES-

Présents et représentés	: 53
Présents	: 38
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 53
Pour	: 53
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.

Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Maire

Président de séance et les membres du conseil présents :

L'adjoint ou le conseiller municipal délégué,
Reine Merger



1 « Toute décision individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Marseille, dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le délai de recours contentieux ...»

Subventions aux associations du secteur du patrimoine

N° TIERS	ASSOCIATION	TYPE	OBJET de l'attribution	Montant attribué (en €) Année 2016	Montant attribué (en €) Année 2017	Subvention proposée (en €) Année 2018
----------	-------------	------	------------------------	------------------------------------	------------------------------------	---------------------------------------

Tableau 1

9363	Association pour la Restauration et la Sauvegarde du Patrimoine du Pays d'Aix (ARPA)	F	Inciter, réaliser les restaurations et la mise en valeur du patrimoine bâti et des sites caractéristiques d'Aix	8 000,00	7 000,00	6 000,00
11504	Les amis de Sainte Victoire	F	Restaurer et entretenir le prieuré	2 000,00	2 000,00	1 450,00
62819	Orgue Plus	F	Organiser des manifestations musicales autour de l'orgue de la cathédrale	2 500,00	1 500,00	1 000,00
68987	Images et Recherches	F	Réaliser, promouvoir et diffuser toutes actions patrimoniales, culturelles et de recherche avec la photographie	0,00	0,00	1 000,00
Total en Euros sur imputation budgétaire n°322-6574-923/ 2051 « Patrimoine »						9 450,00

Tableau 2

103548	DEVENIR	E	Réaliser un guide de l'architecture contemporaine à Aix et pays d'Aix	0,00	0,00	3 000,00
Total en Euros sur imputation budgétaire n° 322-6748-923/2052 « subventions exceptionnelles – Patrimoine »						3 000,00

Subventions aux associations du secteur des musées

N° TIERS	ASSOCIATION	TYPE	OBJET de l'attribution	Montant attribué (en €) Année 2016	Montant attribué (en €) Année 2017	Subvention proposée (en €) Année 2018
----------	-------------	------	------------------------	------------------------------------	------------------------------------	---------------------------------------

Tableau 3

61938	Association générale des conservateurs des collections publiques de France (AGCCPF-PACA)	F	Valoriser les collections en direction des publics	2 000,00	1 000,00	1 000,00
20645	Les amis du Musée Granet et de l'œuvre de Cézanne	F	Participer à la vie du musée Granet, animations culturelles	4 800,00	4 000,00	4 000,00
Total en Euros sur imputation budgétaire n° 322-6574-923/1670 « Musées »						5 000 ,00

Tableau 4

88347	HEXALAB	E	Vidéo mapping façade Pavillon de Vendôme – nuit des musées	3 000,00	2 500,00	2 500,00
Total en Euros sur imputation budgétaire n° 322-6748-923/8067 « subventions exceptionnelles – Musées »						2 500,00